

Projet pédagogique

Accueil de loisirs – Paul Doumer Maternel

Thème : « Ensemble pour bien grandir »



CHAQUE ÊTRE EST UNIQUE ET TOUS
ENSEMBLE, NOUS FORMONS UN
TOUT

Année 2024/2025

Numéro : 940161003

Direction : Abdallaoui Mouna

INTRODUCTION

L'accueil de loisirs est une structure qui répond à des besoins essentiels pour les familles : un besoin de garde et de sécurité pour un enfant, mais surtout un besoin d'apprentissage de la vie en collectivité et de participation à des activités de loisirs collectives.

Cette structure se doit de considérer l'enfant comme un individu à part entière, capable d'exprimer ses envies, ses désirs, ses insatisfactions et de les partager avec son entourage.

L'enfant est au cœur de nos préoccupations notre rôle est de l'accompagner dans son épanouissement, son développement vers l'autonomie afin qu'il devienne acteur et auteur de ses propres loisirs.

Pour cela, l'équipe d'encadrement doit être en mesure de répondre aux besoins et attentes de l'enfant en lui permettant de vivre des journées à la fois agréables et enrichissantes. L'équipe d'animation travaille en harmonie et en cohésion avec les différents partenaires impliqués dans la vie de l'enfant : école, famille, et intervenants extérieurs.

Le projet pédagogique de l'accueil résulte d'une réflexion collective, il fixe des objectifs éducatifs ainsi que les moyens mis en œuvre pour les atteindre tout au long de l'année

SOMMAIRE

I Présentation.....	4
Coordonnées de l'accueil	4
Typologie du public accueilli	5
L'équipe d'animation	6
Environnement et équipement.....	7
Budget	7
Modalités de fonctionnement	8
II Cadre pédagogique	8
Projet éducatif de la ville.....	8
Les valeurs éducatives de l'accueil de loisirs.....	9
Objectifs pédagogiques	9
Objectifs opérationnels et démarche pédagogique.....	9
Projets d'animation	
III Fonctionnement	10
Les différents temps d'accueil.....	10
Périscolaire	10
L'accueil du matin.....	10
L'accueil du soir :	11
La Charte de la pause méridienne	11
La journée type.....	11
Mercredis.....	12
Vacances scolaires.....	12
Procédure de retard.....	13
Rôle des personnels	14
Animateurs	14
Directeur.....	14
Coordination.....	15
Recommandations de sécurité et de soins	15
Textes références établi par le service.....	15
Cahier d'infirmerie et soins destinés aux enfants.....	15
IV Evaluation	16
Evaluation du projet pédagogique.....	16
Evaluation de l'équipe d'animation	16
V Conclusion.....	17
VI Les annexes	
Trame du projet d'activité	

Trame projet d'animation.....
Fiche d'activité.....
Projet parentalité.....

I Présentation

Coordonnées de l'accueil

L'accueil de loisirs est situé dans l'école maternelle Paul Doumer au :

76, avenue du Président Wilson

94230 Cachan

Téléphone : 01 49 69 60 73 ou 06 16 30 18 80

Mail : alsh.mater.pdoumer@ville-cachan.fr

Les horaires de l'accueil de loisirs Paul Doumer maternel :

Accueil du matin : De **7h30 à 8h30** nous accueillons les maternelles et élémentaires.

Accueil du soir : De **16h30 à 18h30**, accueil échelonné des parents entre 17h00 et 18h30. Aucun départ des enfants n'est autorisé entre 16h30 et 17h ! Les enfants de l'école élémentaire sont accueillis en maternelle à partir de 18h jusqu'à 18h30 en mode garderie.

Mercredi :

- *Accueil de loisirs demi-journée sans repas :* de 7h30 à 12h30. Aucun départ avant 12h20.
- *Accueil de loisirs journée complète :* De 7h30 à 18h30, accueil échelonné des parents de 7h30 à 9h15 puis de 17h à 18h30. Aucun enfant ne peut quitter l'alsh avant 17h sauf avec justificatif médical et en ayant prévenu l'équipe en amont ! Et de même pour les vacances.

Pendant les vacances scolaires, des rassemblements entre l'accueil de loisirs Paul Doumer et l'accueil de loisirs Belle image maternel ainsi que des écoles privées sont mis en place. Aucun accueil en demi-journée n'est possible pendant les vacances scolaires. Les enfants des accueils de loisirs de Pont Royal et Carnot maternels peuvent être accueillis également durant l'été ou aux vacances de fin d'année.

Coordonnées de l'ALSH Belle Image maternel :

11 rue Amédée picard

94230 CACHAN

Téléphone : 01-49-69-91-91 ou 06-21-11-50-65

Mail : alsh.mater.bi@ville-cachan.fr

Typologie du public accueilli :

L'accueil de loisirs Paul Doumer maternel accueille des enfants entre 2 ans et demi et 6 ans avec en moyenne de :

- 40 enfants en maternelle et 6 en élémentaire en moyenne de 18h à 18h30 sur l'accueil du soir
- 10 enfants en maternelle et 15 en élémentaire en moyenne à l'accueil du matin
- Entre 40 et 46 enfants le mercredi en moyenne
- 75 enfants en moyenne lors des regroupements inter-centres et périodes de vacances scolaires.

Ils sont d'origines diverses et variées et proviennent de milieux sociaux différents (un secteur pavillonnaire et un secteur en habitat collectif).

L'ALSH peut accueillir des enfants suivant un projet d'aide individualisé (PAI) et/ou porteur d'un handicap. En ce début d'année, nous avons quatre enfants ayant un PAI, et pas d'enfant ESH pour le moment

*PAI : le projet d'aide individualisé est protocole écrit établi en concertation avec les parents, l'établissement scolaire, l'accueil de loisir et les partenaires extérieurs. Il vise à organiser l'accueil des enfants souffrant d'une maladie ou d'un handicap. Les PAI sont conservés dans un classeur situé au bureau de la directrice de l'ALSH. Les médicaments associés, nominatifs, sont rangés dans une armoire à pharmacie fermée à clé

Par ailleurs, l'ALSH peut accueillir des enfants en situation de handicap. Avant la prise en charge, un rendez-vous est organisé avec les parents, la coordination et le chargé de mission handicap et/ou la référente social. Cet entretien permet de recueillir toutes les informations nécessaires, telles que le type de handicap, les capacités de l'enfant, les aménagements requis pour l'accueil et l'attribution de l'animateur référent si nécessaire

Le site de Paul Doumer maternel accueille des enfants de toute petite section. C'est le seul site de la ville offrant cet accueil aux tous petits. Celui-ci est mis en place depuis septembre 2017 et permet l'intégration de la petite enfance en douceur sur le temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire.

Par ailleurs, tout l'été, une section spéciale « petite enfance » vient compléter l'effectif général. Elle permet aux enfants placés dans les structures petite enfance d'intégrer l'ALSH avant la rentrée à l'école en septembre. Cette section est indépendante de la classe des Toutes petites sections qui fonctionne à l'année à Paul Doumer maternel.

L'équipe d'animation :

Directeur :

Abdallaoui Mouna, stagiaire BAFA, Responsable sur tous les temps : matin et soir (en alternance avec BEN HAZEZ Saoussen, stagiaire BAFA), mercredis et vacances.

Animateurs :

Les noms et les prénoms des animateurs	Les diplômes	Le temps travaillé
SABET Sarah	BAFA	Tous les temps sauf le périscolaire
SILVA Rita	CAP petite enfance	Tous les temps
SAAR Maty	BAFA	Tous les temps
STERN Olivia	CAP petite enfance	Tous les temps
HIEN KONATE Lucille	BAFA	La pause méridienne, les mercredis et les vacances
CISSOKO Coumba	Non diplômée	La pause méridienne
HAMOUM Myriam	Non diplômée	La pause méridienne et l'accueil préscolaire
LENOT Remy	BAFA	Tous les temps
TRIBEAU Raphael	Stagiaire BAFA	La pause méridienne, les mercredis et les vacances scolaires

Environnement et équipement :

L'accueil de loisirs est en périphérie de la ville, près de la nationale 20 et du RER de Bagneux. Il est géré par la ville.

Il bénéficie de transports en communs à proximité : RER B (Bagneux) ; Bus (n°197 et n°297).

L'accueil de loisirs est composé de :

- Deux cours de récréation avec structures sécurisées et adaptées aux tranches d'âge
- Une salle de motricité
- Un réfectoire
- Des sanitaires pour les enfants (RDC et 2^{ème} étage)
- Un dortoir
- Une salle dédiée à l'accueil de loisirs et une salle alsh préau

Nous avons également à disposition la classe 5 chaque mercredi.

L'accueil de loisirs bénéficie de plusieurs structures municipales dont :

- Théâtre
- Piscine
- Bibliothèque LAMARTINE
- Cinéma « La pléiade »
- Gymnase Victor Hugo
- Parc Raspail
- Stade Léo Lagrange
- Centre socioculturel
- L'orangerie

Ces structures permettent de mettre en place des projets d'activités favorisant la culture et le sport, propices aux rencontres et aux échanges.

La ville met à disposition des cars, équipés de ceintures, pour faciliter le transport des enfants vers leur lieu de sortie en toute sécurité. Dans le cadre du plan Vigipirate, les sorties sont actuellement limitées. Nous avons également la possibilité d'aller dans des parcs à Paris et autres communes proches de Cachan.

Budget :

Le budget du centre de loisirs est attribué pour l'année civile et réparti en différents chapitres :

- Droits d'entrée : permet l'organisation de sorties (spectacle, musée, théâtre etc.)
- Prestation : permet à l'accueil de faire venir un intervenant (magicien, comédien, etc.)
- Matériel consommable : permet l'achat de feutres, peinture, feuilles etc.
- Petits équipements : permet l'achat de jouets, ballons, ciseaux, fauteuils etc.

Des achats de produits pharmaceutiques sont achetés directement par le Service Enfance et réparti entre chaque alsh. Les achats d'investissement sont également à la charge du Service Enfance ainsi que l'achat de livres pédagogiques et albums pour enfants. Au cours de l'année, des achats supplémentaires peuvent également être réalisés par le Service Enfance pour permettre la mise en place de nouveaux projets. Les directeurs sont également régisseurs et peuvent donc effectuer des achats avec la régie du service enfance.

Chaque dépense fait l'objet d'un bon de commande et d'un suivi sur un support spécifique.

Modalités de fonctionnement :

Afin de préparer les programmes d'activités des mercredis et vacances scolaires, et d'améliorer le déroulement et le fonctionnement plusieurs heures de réunions sont organisées :

- Pour le périscolaire
- Pour l'écriture du projet pédagogique
- Pour les mercredis
- Pour les vacances scolaires
- Pour le carnaval
- Pour les séjours courts

Des enveloppes d'heures de réunions ont été mises en place dans le cadre de l'annualisation des agents, pour effectuer tout type de réunions ou d'événements réalisés pour la ville, elles sont proportionnelles à la quotité de présence de chaque agent. Pour les animateurs vacataires, elles sont payées au réel.

Durant ces réunions, chaque animateur doit présenter un projet d'animation et un projet d'activité en proposant des thématiques liées au projet pédagogique.

Afin que les animateurs titulaires et contractuels continuent de monter en compétences, un dispositif « échange de savoirs » est mis en place depuis quatre ans maintenant.

Des temps de réunions et administratifs dédiés aux directeurs sont également mis en place.

Ces documents sont conservés dans le classeur administratif situé dans le placard administratif derrière le bureau du directeur.

II Cadre pédagogique :

Projet éducatif de la ville :

La mise en place du projet pédagogique est liée au PEDT (Projet Educatif De Territoire) qui a été mis en place lors de la réforme des rythmes scolaires et renouvelé malgré le retour de la semaine à quatre jours. Les principaux objectifs sont :

- Développer une cohérence éducative, construire la coéducation,
- Développer les conditions de l'apprentissage et de la citoyenneté,
- Responsabiliser les enfants, leur donner la possibilité d'être acteur,
- Renforcer la continuité éducative de 0 à 18 ans sur l'ensemble du territoire,
- Intégrer les enfants présentant un handicap,

- Développer l'éducation physique, sportive et l'éveil à toutes formes artistiques,
- Développer les échanges et les partenariats
- Intégrer les enfants porteurs de handicap.

Les valeurs éducatives de l'accueil de loisirs :

Les valeurs éducatives de l'accueil de loisirs sont les suivantes :

- Le respect/ la bienveillance
- L'ouverture d'esprit / L'acceptation des différences
- La bonne humeur / L'amusement
- L'imaginaire / La découverte
- Instaurer un climat de confiance et de sécurité avec les enfants et les parents

L'équipe d'animation et la direction mettront tout en œuvre pour que l'ALSH reflète ces valeurs qui pour elle, sont essentielles au bon développement de l'enfant ainsi qu'au bon déroulement de l'alsh.

Objectifs pédagogiques :

. Trois objectifs généraux ressortent et permettront de dérouler des projets d'animation et d'activité :

- Responsabiliser les enfants et développer l'autonomie/le bien être : Autonomie de réflexion, apprendre à se servir seul à table mis en place le mercredi midi et pendant les vacances, mise en place et rangement du matériel avant et après les activités, possibilité d'aller aux toilettes seul selon les règles de sécurité...), laisser le libre choix aux enfants selon leurs envies et besoins.
- Développer les échanges et les partenariats : Organisation d'inter-centre, collaboration avec différents services de la mairie ainsi qu'avec l'école et les familles.
- Favoriser l'expression, le dépassement de soi.

A travers des actions envers les familles nous poursuivons nos actions autour de la parentalité également.

Objectifs opérationnels et démarche pédagogique :

Objectifs opérationnels	Démarche pédagogique	Projets d'animations
<p>Permettre aux enfants d'être acteurs de leurs journées</p>	<p>-Encourager les enfants à développer leur confiance en eux et leurs capacités, tout en approfondissant leur connaissance en soi</p> <p>-Promouvoir leur autonomie, choix d'activités, gestion des repas et la gestion des affaires personnelles</p>	<p>-La mise en place des activités variées et adaptées à la tranche d'âges</p> <p>-La mise en place des jeux collectifs et coopératifs</p> <p>-La mise en place des sorties éducatifs (piscine, bibliothèques...)</p>
<p>Développer l'imaginaire et la créativité de l'enfant.</p>	<p>-Proposer des activités manuelles favorisant l'expression personnelle et la créativité</p> <p>-La mise en place des ateliers thématiques afin de découvrir divers matières, formes et couleurs</p>	<p>-Ateliers de création artistique (décors, bricolage, modelage...)</p> <p>-Jeux de rôles, scénettes et créations d'histoires ou de livres</p> <p>-Fabrication d'objet de manipulation et d'instruments</p>
<p>Sensibiliser les enfants aux activités artistiques et culturelles</p>	<p>-Mettre en place des activités diverses : peinture, sculptures, mosaïques...</p> <p>-Encourager les partenariats avec les structures culturelles (bibliothèques, mixées, cinéma...)</p>	<p>-Mise en place d'ateliers de sculpture, modelage, peinture, mosaïque...</p> <p>-Echéancier de séance bibliothèque (lectures, prêt de livres, ateliers...)</p> <p>-Partenariat avec l'Orangerie de Cachan, cinéma, musées/expositions</p>
<p>Valoriser les projets/actions des enfants</p>	<p>-Développer la confiance en soi</p> <p>-Permettre un suivi de la progression et de l'autonomie des enfants</p>	<p>-En les encourageant continuellement sur chacune de leurs actions (afin de diminuer la frustration, l'agressivité, la violence)</p> <p>-En se servant de leur activités/travaux lors des actions avec les familles</p> <p>-En les faisant participer à l'installation et rangement des activités</p> <p>-Les faire participer à l'installation du goûter</p> <p>-Réorganisation des salles afin que l'enfant puisse faire seul un maximum de choses</p> <p>-Création de dessins avec le prénom de chaque enfant pour les portes manteaux</p>

Favoriser l'implication des parents dans la vie de l'ALSH	<ul style="list-style-type: none"> -Permettre aux parents d'être davantage « actifs » à travers différents actions mises en place dans l'année -Permettre et développer les liens et la communication entre familles et professionnels -Faciliter les transitions et instaurer des liens de confiance 	<ul style="list-style-type: none"> -Participation des parents sur des sorties et interventions sur l'ALSH de la bibliothèque LAMARTINE -Participation des familles aux différentes actions (ex : soirées jeux, semaines thématiques...) -Des temps d'échanges, conviviaux, de jeux et autres temps seront proposés aux familles -Participation au projet Ludimalle
------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Projets d'animation :

Notre thème annuel est : « Ensemble pour bien grandir ». A travers ce thème, nous découvrirons différentes activités artistiques et culturelles en partenariat avec, entre autres, les structures culturelles de la ville.

À la suite d'une analyse des besoins, un axe central du projet sera l'accompagnement à la parentalité :

- Illustrer les réalités quotidiennes vécues par les enfants et les équipes d'animations.
- Mettre en lumière les projets et les réalisations des enfants pour valoriser leurs efforts.
- Reconnaître et adresser les difficultés spécifiques rencontrées dans l'accueil de certains enfants en engageant des médiations avec des professionnels
- Offrir aux familles des moments d'échange et de convivialité pour renforcer les liens entre elles, ainsi qu'avec les professionnels et leurs enfants
- Promouvoir l'originalité et la singularité de l'accueil de loisirs sans hébergements comme acteur éducatif à part entière
-

Pour atteindre ces objectifs, diverses actions seront mises en œuvre tout au long de l'année en partenariat avec :

- L'équipe enseignante pour une continuité éducative
- Les services municipaux (communication, logistique, informatique, restauration, espaces verts) pour un soutien technique et organisationnel
- La bibliothèque Lamartine avec l'intervention régulière d'une bibliothécaire pour des ateliers contes et des sorties à la bibliothèque, parfois accompagnées des parents

Afin de renforcer l'implication des familles, les initiatives suivantes seront développées :

- Accueil bienveillant : saluer chaque parent, échanger quelques mots, et partager des informations sur la journée de leurs enfants pour entretenir un dialogue régulier
- Mise en valeur des savoir-faire des parents : organiser des ateliers où les parents peuvent partager leurs talents (lecture, chant, peinture...)
- Évènement collaboratif : proposer des expositions des créations parentales, des soirées thématiques où ils deviennent acteurs, et des « cafés parents » pour échanger sur des sujets éducatifs.

Ces actions seront ajustées en fonction des besoins évolutifs des enfants et des familles, garantissant ainsi un projet flexible et adapté.

Prolongement des actions existantes :

Certains projets initiés les années précédentes seront poursuivis, notamment :

L'hygiène bucco-dentaire : Sensibilisation au brossage des dents le mercredi midi pour inculquer de bonnes habitudes dès le plus jeune âge.

Le projet Ludimalle : Revaloriser le temps libre dans la cour avec des activités structurées en collaboration avec les familles.

En parallèle cette année, nous aurons trois autres projets, toujours en lien avec notre projet autour de la parentalité :

- Le jardin partagé : Ce projet permettra aux enfants de découvrir et de vivre de nouvelles expériences enrichissantes. Il repose sur une collaboration entre le corps enseignant et l'équipe d'animation pour encourager le respect de l'environnement et favoriser l'apprentissage en commun

Objectifs pédagogiques	Démarche pédagogique
<ul style="list-style-type: none"> - Apprendre à travailler la terre, semer et récolter -Sensibiliser les enfants à l'importance de l'environnement naturel et de la biodiversité -Explorer des notions d'équilibre écologique et enrichir leur vocabulaire lié au jardinage -Développer des partenariats avec des acteurs locaux (espaces verts, ateliers) 	<ul style="list-style-type: none"> -Encourager les enfants à prendre des responsabilités en aménageant différents espaces dans le jardin -Mise en place des ateliers pratiques en collaboration avec les partenaires locaux -Concevoir des décorations des objets pour embellir le jardin -Proposer des ateliers de jeux favorisant l'apprentissage du vocabulaire lié à la nature

- La ludimalle : Ce projet a pour objectif principal de mettre en œuvre la créativité des enfants à recycler des nouveaux matériaux (poêle, loche, cuillère...) lors de temps de jeux dans la cour (mis en place sur les pauses méridiennes et le mercredi).

Objectifs pédagogiques	Démarche pédagogique
<ul style="list-style-type: none"> -Encourager les enfants à exprimer leur créativité -Inciter les enfants à inventer des règles pour mieux structurer leurs activités -Développer leurs fonctions motrices, cognitives et affectives à travers des activités variées -enrichir les opportunités et les possibilités de jeu libre au sein du centre -Favoriser l'implication des familles dans la vie de centre 	<ul style="list-style-type: none"> -Inviter les parents à participer activement, notamment par la collecte de matériel et d'objets nécessaire -Elaborer des règles d'utilisation des espaces et des outils -Encourager les enfants à jouer de manière autonome et à s'approprier des différents objets mis à leur disposition

--	--

- Les jeux de l'amitié : ce projet inter-centre a pour objectif principal de renforcer la cohésion et la coopération entre les enfants des différents accueils de loisirs.

Objectifs pédagogiques	Démarche pédagogique
<ul style="list-style-type: none"> * Développer la cohésion entre alsh * Encourager la coopération entre enfants de différents alsh * Favoriser la découverte de différents sports à travers des jeux collectifs 	<ul style="list-style-type: none"> * Mise en place et participation à différents ateliers sportifs et coopératifs * Organisation d'entraînements avec les différents accueils de loisirs * Sensibilisation aux différentes épreuves proposées ainsi qu'aux valeurs transmises dans ce projet * Participation à une journée inter-centre pour les olympiades des jeux de l'amitié

III Fonctionnement :

Chaque année, l'ALSH participe/propose aux enfants :

*Séjour de vacances : des séjours de vacances de 5 jours sont proposés aux enfants des ALSH de la ville. En effet, nous mobilisons les familles pour faire participer les enfants des différents secteurs. Nous mettons des animateurs de nos structures à l'encadrement pour favoriser les départs.

* Carnaval : Événement organisé par les accueils de loisirs avec une participation active des enfants pour des préparations débutant en janvier jusqu'en Mars. Le thème de cette année est la Parade des Contes. Le Carnaval aura lieu le samedi 06 avril 2025.

Les différents temps d'accueil :

- **L'accueil du matin :**

De 7h30 à 8h30, les enfants de la maternelle et de l'élémentaire sont accueillis par les animateurs dans la salle principale du centre au rez-de-chaussée « salle alsh préau ».

C'est un accueil personnalisé et échelonné. Divers coins jeux sont à la disposition des enfants, accompagnés des animateurs (jeux de société, histoires, jeux de construction, échanges avec les enfants, etc..).

L'accueil du matin permet aux enfants de prendre leurs marques et de gérer leur rythme matinal.

A 8h30, les maternels sont accompagnés devant les classes par un animateur en attendant l'arrivée des institutrices, et les élémentaires sont accompagnés par 2 animateurs à l'école élémentaire Paul Doumer.

- **L'accueil du soir :**

A 16h30, les enfants inscrits à l'accueil du soir, sont accompagnés et installés au réfectoire pour le goûter.

Celui-ci est un moment calme et convivial entre les animateurs et les enfants laissant à ces derniers une certaine autonomie et l'opportunité de revenir sur leur journée. Le réfectoire est aménagé sous forme de self où l'enfant peut lui-même aller chercher son goûter sous la surveillance des animateurs.

A 16h40, est effectué l'appel+comptage des enfants sur le listing une fois que tous les enfants sont passés aux toilettes et sont installés et servis.

A 16h45/17h, les enfants choisissent leurs activités parmi les différentes propositions des animateurs (Jeux sportifs ou collectifs, d'éveil, danse, jeux de société, perles, bracelets, etc.).

A 17h, ouverture des portes pour l'accueil échelonné des familles.

A 18h, deux animateurs partent récupérer les enfants en élémentaires puis reviennent en maternelle où ils seront accueillis dans la salle partagée jusqu'à 18h30. Pour les enfants de l'élémentaire, ce temps est en mode garderie.

Au-delà des listings présentiels, nous avons à disposition un logiciel de facturation. Nous utilisons le logiciel Concerto qui facilite l'inscription des enfants à l'activité lors de leur arrivée. « Voir plus de détails en annexe »

- **La pause méridienne :**

Temps d'accueil des enfants déclaré accueil de loisirs depuis la rentrée 2024-2025. Se référer en annexe au projet de fonctionnement de la pause méridienne. Ce temps dispose également d'un Le livret de la Charte de la pause méridienne élaboré par la Ville. Il se trouve dans le classeur administratif dans le placard administratif du directeur.

Cette Charte permet à tous les agents ayant participé à la pause méridienne, de connaître les attentes de la ville.

La journée type de l'alsh du mercredi :

Le mercredi en demi-journée :

7h30-9h15 : Accueil échelonné des enfants avec divers pôles de jeux.

9h15-9h30 : Appel nominatif+comptage des enfants et présentation des activités du matin

9h30 : Passage aux toilettes et lavage des mains

9h45 : Sensibilisation faite sous différentes formes par les animateurs (supports visuels, scénettes, histoires, chants...)

10h-11h30 : Temps d'activités

11h30 : Passage aux toilettes et lavage des mains

11h40-12h20 : Pôles de jeux libres

12h20-12h30 : Accueil des familles et lavage des mains avant de quitter l'accueil.

Le mercredi journée complète :

7h30 -9h15 : Accueil échelonné des enfants avec divers pôles de jeux.

9h15-9h30 : Appel nominatif+comptage des enfants et présentation des activités du matin

9h30 : Passage aux toilettes et lavage des mains

9h45 : Sensibilisation faite sous différentes formes par les animateurs (supports visuels, scénettes, histoires, chants...)

10h-11h30 : Temps d'activités

11h30 : Passage aux toilettes et lavage des mains

11h45-13h : Temps de repas

13h : Passage aux toilettes et lavage des mains

13h15-15h30 : Temps de sieste pour les petits (endormissement avec histoires ou berceuses) et temps calme (voir paragraphe temps calme ci-dessous) pour le groupe des moyens/grands ou départ en sortie

14h15-16h : Activités / Jeux pour les moyens et grands

A partir de 15h : Réveil échelonné des petits.

15h45 : Passage aux toilettes et lavage des mains et appel nominatif

16h : Appel nominatif+comptage des enfants puis goûter

16h45 : Passage aux toilettes et lavage des mains

17h-18h30 : Départ échelonné des enfants. Jeux d'intérieur / d'extérieur / Jeux de société/ petites activités (perles, puzzle, Kapla, etc....) et lavage des mains avant de quitter l'accueil.

18h30 : Remise en état des locaux et fermeture du centre.

Les vacances :

7h30 -9h15 : Accueil échelonné des enfants, jeux libres intérieurs et/ou extérieurs

9h15 : Rangement de la salle avec les enfants, relevé des effectifs, appel nominatif+comptage des enfants.

9h30 : Temps d'échanges et jeux libres dans la cour et/ou sortie

10h-11h30 : Sensibilisation faite sous différentes formes par les animateurs (supports visuels, scénettes, histoires, chants...) puis propositions des activités aux choix des enfants (ateliers / sorties)

11h45 : Passage aux toilettes et lavage des mains

12h-13h : Temps de repas.

13h15 : Passage aux toilettes et lavage des mains

13h30-15h30 : Temps de sieste pour les petits (endormissement avec histoires ou berceuses) et temps calme (voir ci dessous) pour les moyens/grands ou départ en sortie

14h15 : Ateliers / Jeux pour les moyens et grands

A partir de 15h : Réveil échelonné des petits.

15h45 : Passage aux toilettes et lavage des mains

16h- 16h30 : Appel nominatif+comptage des enfants puis goûter

16h45 : Passage aux toilettes et lavage des mains

17h-18h30 : Départ échelonné des enfants. Jeux d'intérieur / d'extérieur / Jeux de société/ petites activités (perles, puzzle, Kapla, etc.) et lavage des mains avant de quitter l'accueil.

18h30 : Remise en état des locaux et fermeture du centre.

- **Le temps calme :**

Un temps calme est proposé aux enfants en fonction de leur besoin et de leur état de fatigue. Des ateliers sont mis en place tels que : lecture de contes, comptines, jeux calmes, relaxation, musique douce, etc. Ce moment est aussi un temps d'échanges et d'expression.

Les moyens et grands qui souhaitent se reposer ont la possibilité de s'allonger sur des tapis afin de se détendre.

- **Le goûter :**

Le goûter est pris dans le réfectoire, les enfants passent un moment d'échange et de partage et les animateurs les accompagnent en étant bienveillant et rassurant.

Des chansons, des comptines ou des petits jeux sont proposés par les enfants ou par l'équipe d'animation.

Procédure de retard

Dans le cadre de la procédure de retard commune à tous les ALSH, le directeur ALSH a pour consigne de joindre les parents et d'attendre sur le site avec l'enfant. Si la famille n'est pas joignable et qu'aucune autre personne n'est notée ou autorisée à récupérer l'enfant, le directeur de l'ALSH informe le service enfance et Jeunesse puis contacte l'élus d'astreinte. Une fois sur place, l'élus prend les décisions nécessaires pour la gestion de la situation. Un billet de retard est rempli et signé par les parents.

Par la suite et si la situation perdure, les parents recevront un courrier du service enfance et/ou seront reçus pour leurs rappeler l'obligation de respecter les horaires et informé sur les pénalités de retard qui seront éventuellement appliquées.

Rôle des personnels

Les animateurs

Après des enfants :

• Il est garant de la sécurité affective et physique de l'enfant,
• Il se sert de ses compétences pour mettre à profit son projet d'animation,
• Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes,
• Il sait accepter le refus et sait solliciter sans forcer,
• Il sait adapter les activités à l'âge des enfants,
• Il gère son activité de la préparation jusqu'au rangement,
• Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière,
• Il connaît les règles de vie et de sécurité essentielles à la vie du centre et aux activités proposées,
• Il est un modèle pour l'enfant (langage, tenue et respect du matériel/lieux/autrui).

Avec ses collègues :

• Il respecte ses collègues et sa hiérarchie,
• Il sait travailler en équipe et écouter l'autre,
• Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur ses actions,
• Il respecte le travail de l'autre (animateurs, prestataires, personnel de service, chauffeur de car, surveillant de baignade, etc.).

Avec les parents :

• Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs,
• Il sait répondre et orienter les parents vers les personnes concernées,
• Il est présent aux moments de l'accueil et du départ,
• Il sait accueillir et informer avec politesse.

Le Directeur

• Il organise l'accueil et le départ des enfants,
• Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants et de ses animateurs,
• Il est garant de la mise en œuvre du projet pédagogique,
• Il a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel,
• Il gère le budget et les relations avec les différents prestataires,
• Il a en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle),
• Il a un rôle de formateur auprès des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires,
• Il associe les parents à la vie du centre,
• Il détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement du centre.
• Il est le lien entre le service « enfance », les animateurs et le personnel de l'école (Directeur et enseignants).

Recommandations de sécurité et de soins :

Textes/références établi par le service :

- Rappel des taux d'encadrement pour chaque activité aux animateurs,
- Elaboration et vérification des listes de sortie avant départ du groupe,
- Appel nominatif des enfants avant chaque rassemblement, avant le départ en sortie, le départ du lieu de sortie et à l'arrivée à l'accueil de loisirs,
- Mise en place d'un carnet de transmission. Il permet de faire un retour aux parents de garder une trace des divers évènements (journée de l'enfant, inscription, accident, fatigue, vomissement, etc.),
- Vérification des trousse à pharmacie avant chaque sortie et prise des PAI des enfants concernés,

- Mise à disposition et mise à jour de la réglementation,
- Création avec l'ensemble de l'équipe de direction et le service enfance et jeunesse d'un dossier de sécurité.

Cahier d'infirmierie et soins destinés aux enfants :

En cas de choc et/ou de plaies, les animateurs doivent remplir le « cahier d'infirmierie » dans lequel ils doivent renseigner :

- Date
- Nom et prénom de l'enfant
- Cause de l'accident
- Soins apportés à l'enfant
- Signature de l'animateur ayant apporté les soins à l'enfant

Ce cahier se trouve dans la pharmacie. Tous les produits sont vérifiés avant chaque période de vacances et plusieurs fois dans l'année.

Des rappels des évacuations incendie et de PPMS sont fait régulièrement avec l'équipe. Des exercices PPMS sont effectués dans l'année sur le temps scolaire auxquels nous sommes invités à participer.

Nous mettons également en place des exercices afin que chaque agent puisse agir en toute sécurité et sereinement si nécessaire.

Les documents officiels sont vus en réunion avec l'ensemble de l'équipe.

La commission de sécurité a été effectuée le 22 Septembre 2020, et son procès-verbal est consigné dans le registre de sécurité.

IV Evaluation

Evaluation du projet pédagogique :

Les objectifs du projet pédagogique sont en cours d'acquisition par les animateurs et le Directeur.

Un bilan sur le projet pédagogique est réalisé, lors d'une réunion, tous les trimestres par toute l'équipe d'animation, portant sur :

- Avancement des projets d'animations de chaque animateur
- Evolution des enfants individuels et collective
- Retour des parents par un cahier de liaison mis à disposition des parents lors des portes ouvertes
- Retour des enfants (est-ce qu'il a envie d'aller au centre ? est-ce qu'il a participé et aimé les activités proposées ? parlent-ils des activités à son entourage ? en redemande-t-il ? est-ce qu'il se rappelle les activités ?).

Ce bilan permet de pouvoir faire évoluer le projet pédagogique en fonction des attentes de la Direction.

Evaluation de l'équipe d'animation :

Une évaluation de l'équipe d'animation est effectuée tous les trimestres par le Directeur de l'ALSH, portant notamment, sur :

- Savoir être et savoir faire
- Suivi de leur projet d'animation
- Intégration dans l'équipe
- Relationnel avec les enfants et les parents
- Qualité du travail et investissement
- Evolution professionnelle
- Ponctualité/Assiduité
- Discretion professionnelle

Cette évaluation se fait par le biais d'un échange individuel et d'une grille d'évaluation. Le personnel, contractuel et titulaire, participe à un échange annuel pour faire un bilan de l'action menée, objectifs de l'année précédente et les perspectives envisagées pour l'année suivante.

V Conclusion

L'équipe d'animation et de direction fera tout ce qui est possible pour que les enfants vivent dans la joie, la convivialité et le respect. L'accueil de loisirs lui permettra d'évoluer, de se dépasser, à devenir responsable mais surtout d'être acteur de ces journées.

VI Les annexes

N°2 Trame du projet d'activités



Projet d'activité

Nom du projet :

« _____ »

- Nom du centre : _____
- Animateur initiateur du projet : _____
- Autre(s) animateur(s) participant(s) : _____
- Autre(s) partenaire(s) (extérieur à l'alsh), si besoin : _____
- Thématique du projet (artistique, culturelle, sportive...) : _____

A QUI S'ADRESSE-T-IL ?

- Nombre d'enfants et âge :

Lien au projet pédagogique (l'objectif doit être réalisable, mesurable et simple à comprendre) et intérêt pour l'enfant (Qu'est-ce que cette activité va apporter aux enfants ?) :

LE TEMPS :

Echéancier : - Nombre de séance(s) : _____

- Date (s) : _____

Temps d'accueil :

Matin

Soir

Mercredi

Vacances

Durée de l'activité :

20 min

30 min

45 min

1h

1h30

Autres (précisez)

Il est important d'adapter la durée de l'activité :

- À l'âge des enfants
- À la concentration demandée par cette activité
- Au contexte : moment de la journée et du mois

Il faut toujours penser à la durée de l'atelier (qui comprend l'installation, le contenu et le rangement avec les enfants).

Ce qui permet lors de l'élaboration du programme de pouvoir proposer plusieurs activités sur un temps imparti (matinée, après-midi...)

Par ex : une balle aux prisonniers ne durera pas 1h30 donc prévoir un ou plusieurs autres jeux.

Une activité manuelle qui durerait 30 à 45 min, il faut prévoir une autre animation à la suite (jeux libres, jeux dans la cour, jeux de société...)

- **Le lieu :**

Organiser l'espace, où se déroulent les activités ?

Le lieu choisi pour l'activité, l'organisation de l'espace est déterminante pour l'ambiance et la réussite de cette activité.

- **Le matériel :**

Tout le matériel nécessaire pour la réalisation de votre activité (en tenant compte du budget du centre, et ce qui peut être commandé sur majuscule) doit être listé afin que nous puissions vous le fournir.

N'oubliez rien car il nous sera difficile de fournir le jour même le matériel manquant.

S'il s'agit de faire des photocopies, le spécifier sur le projet d'activité et donner le prototype au directeur minimum une semaine à l'avance.

- **La sensibilisation :**

Il est important de faire une sensibilisation pour votre activité afin que les enfants participent avec entrain, pour avoir plus d'adhésion pour celle-ci et pour « mettre de l'ambiance » aux moments collectifs.

Elle peut être sous différentes formes, par le biais de supports ou une prestation de votre part. Elle peut se faire avec l'aide de vos collègues si besoin.

Le ridicule n'existe pas en animation, donc n'ayez pas peur du regard des autres et pensez avant tout au plaisir que vous allez transmettre aux enfants.

La sensibilisation doit vous correspondre, vous devez y croire et ne pas prendre l'idée du collègue ou faire une chose que vous ne maîtrisez pas.

- **Le déroulement de l'activité :**

Organiser une activité, ce n'est pas arriver « les mains dans les poches » dans une salle vide.

Cela commence par le choix de la salle, puis par la vérification du matériel (que l'on met de côté pour qu'aucun animateur ne s'en serve entre-temps).

Pendant l'activité, l'animateur est responsable du respect du matériel et des locaux. Si l'activité est salissante, il prévoit des moyens de protection pour le mobilier (nappes) et pour les enfants (blouses).

L'activité n'est terminée que quand la salle est nettoyée et le matériel rangé. L'animateur en est personnellement responsable.

Plan B : c'est une activité qui est prévue si la première est annulée pour cause d'imprévu.

Ex : une activité à l'extérieur, en cas de mauvais temps, une absence de car ou baisse d'effectif (grand jeu alors que l'effectif n'est que de 15 enfants...).

Elle doit être toujours en relation avec la thématique et en lien avec le projet d'animation.

- **Le rôle de l'animateur :**

L'attitude de l'animateur peut être différente, à la fois selon les activités et les buts recherchés.

- **Faire faire** : l'animateur demande un type de réalisation précise, ou impose un modèle, ou organise des jeux ; Cela correspond souvent à une situation d'apprentissage d'une technique précise.
- **Faire avec** : les enfants et l'animateur réalisent ensemble (création collective). L'animateur est à la disposition des enfants pour réfléchir avec eux (ex : comment faire une locomotive en carton ? ...)
- **Laisser faire** : l'animateur assure une présence, une participation active et laisse les enfants choisir leur jeu, leur activité, leurs matériaux et leur façon de faire. Attention, laisser faire ne veut pas dire laisser aller : l'animateur est le garant de la sécurité et intervient s'il est sollicité
- **Favoriser** : l'animateur intervient en créant un milieu riche pour susciter des idées de réalisations spontanées, mais son activité principale est avant l'activité, en aménageant le milieu de telle sorte qu'il permet des activités riches

Il n'y a pas une bonne attitude valable en toutes circonstances. Il y a des attitudes différentes, qui peuvent cohabiter, se succéder et se compléter.

N°2 Trame du projet d'animation



Projet d'animation

Nom du projet : « _____ »

- Nom du centre : _____
- Animateur initiateur du projet : _____
- Autre(s) animateur(s) participant(s) : _____
- Autre(s) partenaire(s) (extérieur à l'alsh), si besoin : _____
- Thématique du projet (artistique, culturelle, sportive...) : _____

A QUI S'ADRESSE-T-IL ?

- Nombre d'enfants et âge (pourquoi cet effectif et cette tranche d'âge ?) :

OBJECTIFS :

Dans le cadre du **P.E.D.T (Projet Educatif de Territoire)**, les activités doivent favoriser le développement personnel de l'enfant, de sa sensibilité et de ses aptitudes intellectuelles et physiques, son épanouissement et son implication dans la vie en collectivité.

Le **projet pédagogique** en découle avec pour objectifs : la socialisation, l'autonomie et développement de l'imaginaire.

Le **projet d'animation** est en cohérence avec les objectifs de ces deux projets et sera décliné en **projets d'activités**.

Lien au projet pédagogique et intérêt pour l'enfant (Quoi ? pourquoi ? Comment ?) :

LE TEMPS :

Durée du projet (entourez la réponse) :

- journée - semaine - mois - trimestre - annuel - autres (précisez) : _____

Echéancier : - Nombre de séances : _____

DATES	1/2 J	J	De ...h à ...h	DATES	1/2 J	J	De ...h à ...h
*				*			
*				*			
*				*			
*				*			
*				*			

- Date de la finalité : _____

Intitulé des séances avec durée :	30 min	45 min	1h	1h30	Autres (précisez)
Séance 1 : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
Séance 2 : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
Séance 3 : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
Séance 4 : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
Séance 5 : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
Séance 6 : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
Séance 7 : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
Séance 8 : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
Séance 9 : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
Séance 10 : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____

Finalité avec descriptif :

Plan B à prévoir, en cas d'imprévu (intempéries, absence de car, baisse d'effectif...), toujours en lien avec la thématique, le projet d'animation et la finalité initiale :

LIEU

Où ? Espaces utilisés pour vos séances (ex : salle d'activités, réfectoire, cour, parc...) :

- _____
- _____

Et/ou type de transport, si besoin (entourez la réponse) : - à pied - en car

MATERIEL SPECIFIQUE

Listez le matériel spécifique nécessaire à vos activités (ex : sono, équipement sportif...)

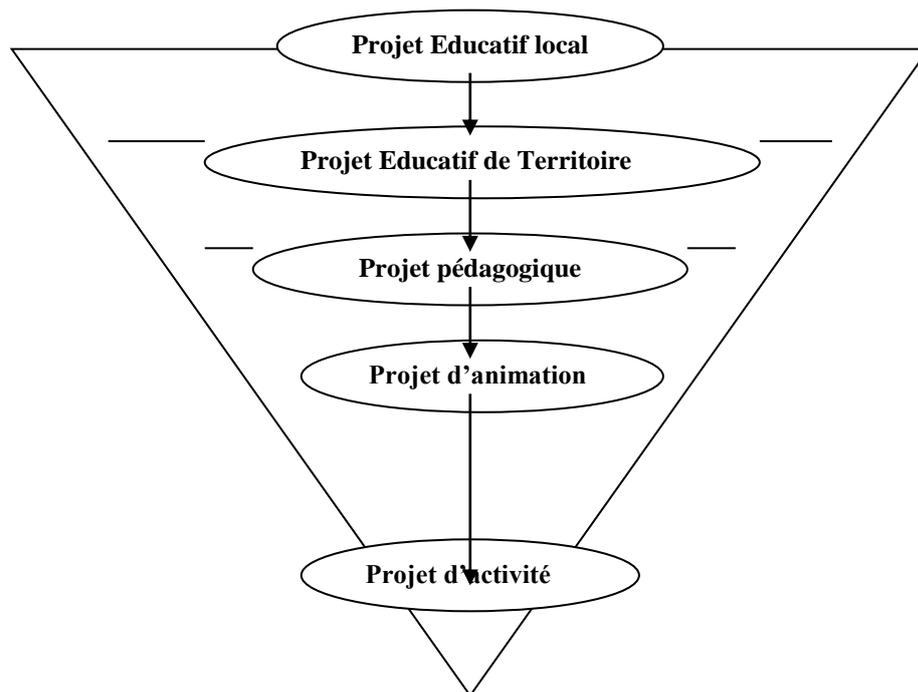
- _____
- _____

Territoire (P.E.D.T) est établi dont les activités doivent favoriser le développement personnel de l'enfant, de sa sensibilité et de ses aptitudes intellectuelles et physiques, son épanouissement et son implication dans la vie en collectivité.

Le **projet pédagogique** créé par l'équipe d'animation en découle avec pour objectifs : la socialisation, l'autonomie et développement de l'imaginaire.

Les objectifs du projet d'animation découlent de ceux du projet pédagogique.

Le **projet d'animation** est en cohérence avec les objectifs de ces trois projets et sera décliné en **projets d'activités**.



Le projet d'animation détaille les actions à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés.

Il regroupe souvent plusieurs projets d'activités et se déroule sur une période plus longue.

Cela peut être une réponse à un constat (manques, besoins, attentes, envies).

Avant tout, une réflexion est nécessaire :

Quel est le l'objectif (= but) de mon projet et ce que cela peut apporter à l'enfant ?

Pourquoi ce choix ? Que voulez-vous transmettre ? Comment ?